

Centre Presse

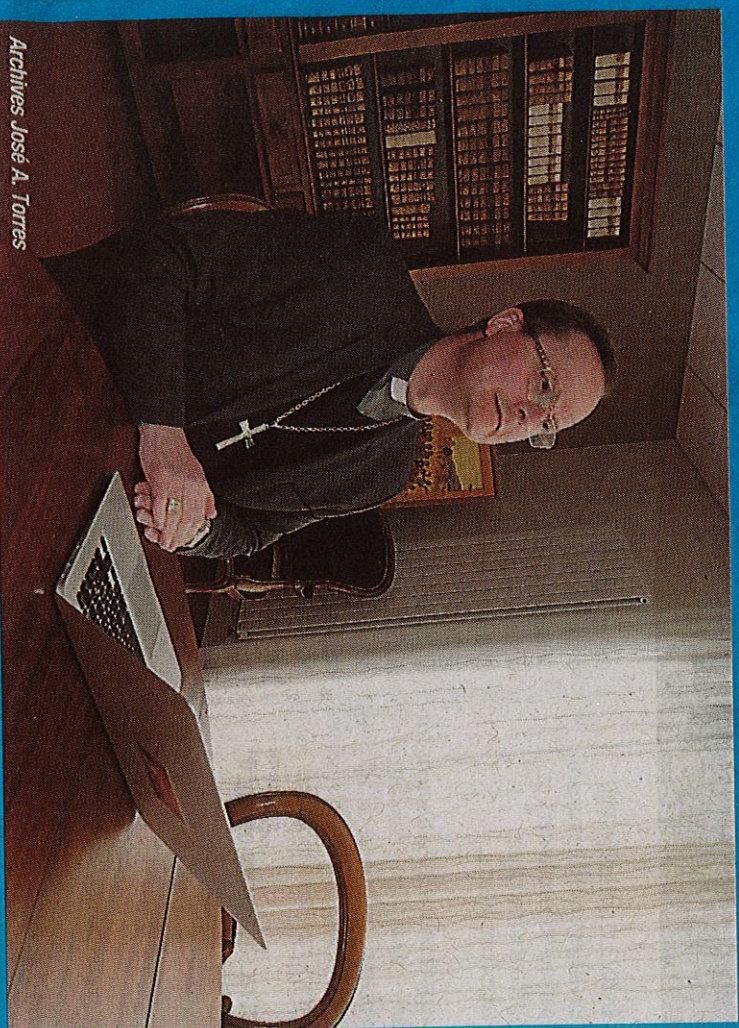
Samedi 2 décembre 2023 - n° 335 - 150 €

Le journal de l'Aveyron

centrepresseaveyron.fr

Marché, expos,
atelier... Un week-end
très animé à Rodez P.7

Comment se portent les finances de l'Église aveyronnaise ? P.2



Archives José A. Torres

Quand le Lot submergait l'Aveyron



Du 4 au 31 décembre 2023
**LA HOTTE DES
COMMERÇANTS**



Finances L'Église aveyronnaise est-elle si riche que cela ?

■ Patrimoine immobilier, legs, charges en hausse... Le diocèse de Rodez et de Vabres vient de publier ses comptes de l'année 2022 au Journal officiel. Et ils ne sont pas si bons qu'on peut le penser. Décryptage.

Ce fut longtemps un secret bien gardé, entouré de nombreux « on-dit ». Et de cette question, souvent sans réponse : l'Église aveyronnaise est-elle si riche que cela ? Durant de nombreuses années, il fut bien difficile de le savoir. Même en 2020 lorsqu'une grande majorité des diocèses de France dévoilaient leurs comptes à la suite du rapport Sauvé préconisant des réparations pécuniaires pour les victimes d'abus sexuels, celui de Rodez et de Vabres s'affichait parmi les rares à ne pas avoir dévoilé ses « trésors »... Et ce malgré l'obligation légale pour toutes les associations lorsque le montant total des dons et/ou des subventions au cours de l'exercice comptable atteint 153 000 €. Cette année, le diocèse s'y est enfin plié. « Un choix de clarté », assure l'évêque M^{gr} Luc Meyer, à l'occasion de la publication des comptes de 2022 au Journal officiel ces derniers jours. On y a eu accès. Et on y apprend tout d'abord, et sans surprise, que l'Église aveyronnaise est surtout riche de son patrimoine immobilier et de ses legs financiers inscrits dans le temps. Réunis, les deux offrent aujourd'hui des fonds propres estimés à 79 millions d'euros. « Notre diocèse a connu plusieurs décennies de prospérité sur le plan humain, bénéficiant de très nombreuses vocations religieuses et sacerdotales. Très présente dans la société aveyronnaise, ouverte sur le monde entier, avec l'envoi de nombreux missionnaires, l'Église diocésaine a ainsi connu un grand rayonnement. Cette



En 2022, le diocèse (ici Mgr Luc Meyer), vivant en majeure partie grâce aux dons et legs, affichait un déficit de 2,8 millions d'euros. JAT

prospérité s'est également traduite sur le plan économique », explique l'évêque, se disant « reconnaissants devant ces réserves financières et immobilières ».

Des recettes qui ne couvrent plus les charges

Mais ces réserves, aussi importantes soient-elles, n'empêchent pas le diocèse d'avoir des craintes en l'avenir. Car depuis plusieurs années, ses besoins ne sont plus couverts par ses ressources. Elles ne permettent plus de faire face aux charges. En 2022, elles s'élevaient à 6,7 millions d'euros : 1,7 million au titre des traitements, salaires et charges sociales, incluant les traitements et aides aux prêtres et les salaires versés aux laïcs de la curie et aux laïcs non missionnés des paroisses (16,78 équivalents temps plein), 3,5 millions d'autres achats et charges externes, avec comme principaux postes de dépenses les fournitures consommables (eau, gaz, électricité), les fournitures de

culte, cierges, décoration, l'entretien immobilier en paroisse, les frais de déplacement et 504 000 € d'actions de solidarité ou d'aides financières versées aux divers services et mouvements.

En face, les recettes, elles, baissent au fil des ans. En 2022, elles étaient de 5,5 millions d'euros, la plupart étant issues du « Denier », contributions de particuliers, de la quête ou encore des placements financiers. Ainsi, le calcul est simple : le déficit s'est élevé à 2,8 millions d'euros. « Pour l'avenir, on peut craindre une poursuite de la baisse des produits, au regard du contexte économique actuel et du vieillissement de la population aveyronnaise, ainsi qu'une augmentation régulière des charges. Une gestion prudente et avisée de la curie diocésaine, des services diocésains et des paroisses s'impose à nous, tout en privilégiant l'humain et en lui donnant toute sa place dans la vie et la mission de l'Église », prévient M^{gr} Luc Meyer. Avant de conclure d'une note davantage positive : « Nous sommes convaincus que notre diocèse a de belles perspectives devant lui. L'engagement des laïcs à tous les niveaux, la présence de la vie re-

Quel réel patrimoine ?

« Nous ne sommes propriétaires que de ce que nous avons acquis depuis la loi de séparation de l'Église et de l'État en 1905... La masse des biens immobiliers est faible ». Tels étaient les mots en 2020 de Thierry Doucet, le Monsieur finances du diocèse, dans nos colonnes. Car si le diocèse n'a jamais communiqué un état des lieux précis de ses biens, il ne possède pas par exemple toutes les églises du département comme on pourrait le penser. Elles sont souvent propriétés des communes. On ne compterait d'ailleurs que sur les doigts des deux mains les lieux de culte appartenant à l'association, parmi lesquels celui de Bozouls ou encore Baraqueville. Bon nombre de biens immobiliers dits religieux appartiennent également à des congrégations, totalement indépendantes du diocèse. Ce dernier peut néanmoins compter sur des propriétés léguées, de terres et bois ou encore de bâtiments : à Rodez, c'est notamment le cas de ceux abritant la Maison du Livre ou la salle de concerts du Club.

ligieuse et consacrée, le ministère essentiel des prêtres et des diacres, tout cela est remarquable et nous pouvons regarder l'avenir avec réalisme, courage et confiance. Pour pérenniser la mission de l'Église en Aveyron, les chrétiens sont invités à donner du temps, en s'engageant dans la vie du diocèse, de ses paroisses et ses services. »

MATHIEU ROUALDÈS